

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 NOVEMBRE **2018**

Convocation du vendredi 21 Novembre 2018

Présents : Guy CRESPIY, Jean MECA, Lionel BRUGUIERE, Christian DIOU, Alain PESCE, Annick BLACHERE, Denis VEYRUNES, David COQUET, Sophie PASQUIER, François CHALAUD

Procurations :

Absents : RIEU Raymond, Joël ROSA, Chantal ARNOUX

Secrétaire de séance : Monsieur COQUET David

La séance est ouverte à : 18 h 30

Le **Compte Rendu de la réunion** du Jeudi 27 Septembre 2018 est soumis au vote :

Unanimité

1- Réserve Naturelle Régionale des Gorges du Gardon RNRG : point d'information

La Réserve Naturelle Régionale a souhaité préciser le contexte de ses actions ainsi que les missions qui lui sont affiliées, avec un zoom sur trois projets liés à la fréquentation (locale ou touristique) :

- Description générale de la RNRG (rôles des agents, origine des financements mis en œuvre)
- Point sur la problématique de l'Arrêté Préfectoral de Protection Biotope en rapport avec l'Aigle de Bonelli et l'activité cynégétique.
- Présentation du sentier d'interprétation qui va être mis en place sur le sentier de petite randonnée de la Baume
- Présentation du projet d'Aire Terrestre Educative en partenariat avec l'école de Sanilhac-Sagriès (CM1-CM2)
- Présentation du projet de restauration et de remise à jour du sentier botanique (ou « Chemin des Fileuses »)

2- Contrôle des obligations légales de débroussaillage

Après exposé, il est proposé de valider la stratégie de mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage :

Voir document correspondant qui sera disponible en mairie et affiché

Voté : à l'unanimité

3- Attaché territorial : mise à jour du tableau des effectifs

Après exposé, il est proposé de supprimer le poste d'Attaché Territorial et de mettre à jour le tableau des effectifs.

Voté : à l'unanimité

4- CCPU : Motion « eau et assainissement » Agence de l'eau

Après exposé, il est proposé de valider la motion contre les critères d'attribution de subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Voté : à l'unanimité

5- Cimetière De Sagriès : Don de Monsieur LERESCHE

Après exposé, il est proposé d'accepter le DON de terrain de Monsieur LERESCHE .Ce don permettra l'extension du cimetière. La totalité des frais d'acquisitions sera à la charge de la commune.

Le conseil municipal adresse ses vifs remerciements à Monsieur LERESCHE pour ce don.

Voté : à l'unanimité

6- Marché Nocturne 2019

Après exposé, il est proposé de renouveler notre participation aux marchés nocturne été 2019. Monsieur Denis VEYRUNES se chargera de la relation avec le comité de promotion.

Voté : à l'unanimité

7- Noël agents communaux : cartes cadeaux

Après exposé, il est proposé de reconduire la distribution de cartes cadeaux de Noel aux municipaux, la valeur faciale est fixée à 180 € par agent.

Voté : à l'unanimité

8- Eco Quartier : Création budget Annexe

Après exposé, il est proposé de :

- créer un budget annexe pour l'opération éco quartier « Camp Vedel », et de l'assujettir à la TVA
- de voter le BP 2019 qui s'équilibre :
 - o en section d'investissement : 200 000 € et en section de fonctionnement : 867 400 €

Voté : à la majorité

2 Abstentions : Monsieur Alain PESCE et Monsieur Christian DIOU

9- Décision modificative n°3 M49- Section Investissement

Après exposé, il est proposé les mouvements budgétaires suivants dans la section d'investissement :

En recettes: + 110 000 € imputation 10222 : FCTVA

En dépenses : + 110 000 € imputation 2156 : Matériel spécifique d'exploitation

En Dépenses : - 70 000 € imputation 2315 : I.T.M.O.I

En dépenses : + 70 000 € imputation 2156 : Matériel spécifique d'exploitation

Voté : à l'unanimité

10- Décision modificative n°2 M14- Section Investissement

Après exposé, il est proposé les mouvements budgétaires suivants dans la section d'investissement :

Dépenses			Recettes	
Chapitre 10				
10226	10 000	Taxe d'aménagement		
Chapitre 20				
2031	50 000	Frais d'études	Chapitre 13	
2051	6 000	concessions et droit similaires	Article	
Chapitre 23			1342	Amendes Polices 19 000 €
2313	90 000	Construction	1321	DETR 110 000 €
Chapitre 21			1322	Région 69 600 €
2151	14 600	Réseau de voirie		
2121	28 000	Agencements et aménagement de terrain		
Total	198 600		Total	198 600 €

Voté : à l'unanimité

11-Autorisation à Monsieur Le Maire de déposer au nom de la commune un Permis de Construire (PC), une Déclaration Préalable (DP), un Permis d'Aménager (PA), une Autorisation de Travaux (AT)

Après exposé, il est proposé de **remplacer le point à l'ordre du jour n°11**, à savoir :

« Autorisation à Monsieur Le Maire de déposer au nom de la commune **un document d'urbanisme** »:

PAR

« Autorisation à Monsieur Le Maire de déposer au nom de la commune **un Permis de Construire (PC), une Déclaration Préalable (DP), un Permis d'Aménager (PA), une Autorisation de Travaux (AT)** ».

Voté : à l'unanimité

Après exposé, il est proposé d'autoriser Monsieur Le Maire de déposer au nom de de la commune un Permis de Construire (PC), une Déclaration Préalable (DP), un Permis d'Aménager (PA), une Autorisation de Travaux (AT).

Voté : à l'unanimité

12 - Questions diverses : Sentier des Fileuses 2019

Monsieur Le Maire rappelle les trois projets d'aménagements prévus en concertation avec la Réserve Naturelle Régionale des Gorges du Gardon. S'agissant du Sentier des Fileuses.

La commune prendra en charge les frais d'aménagement y compris la restauration des panneaux indicatifs de la flore pour les sentiers situés hors réserve naturelle (Prestations intellectuelles et matérielles). Une scénographie sera mise en place suite à la proposition faite par l'association IOTA.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 20 h 30